

MALAUZAT

Saint Genès l'Enfant - Les Moulins Blancs

Informations municipales - Juillet 2009

Tous ensemble contre l'insécurité routière sur notre commune !

Depuis quelques semaines, des « remontées » plus fréquentes de Malauzais au secrétariat de mairie, interpellent la municipalité et l'amènent à constater que l'insécurité routière progresse sur nos bourgs.

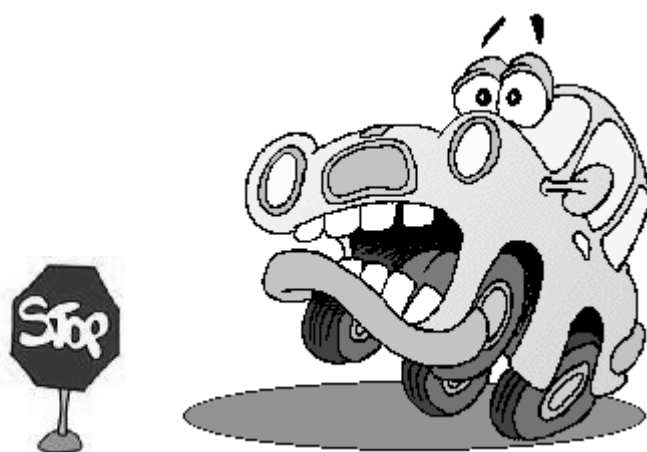
Un accident récent sans conséquence grave, plus de peur que de mal, survenu dans un des lotissements, nous le rappelle.

Lors du précédent mandat la municipalité avait déjà mis l'accent dans son programme sur la sécurité routière dans nos bourgs ; étude menée en 2006 par les services de la Direction Départementale de l'Équipement débouchant, fonction des moyens de la commune,

- sur la mise en place de signalétiques verticale et horizontale,
- la définition d'une zone 30 km/h dans le bourg ancien de Malauzat avec implantation de trois « ralentisseurs » au droit des entrées et sorties de cette zone,
- etc.

Aujourd'hui encore, la municipalité est fermement décidée à poursuivre cette politique.

Parallèlement, l'ouverture récente de la déviation sud financée par le Conseil général, apporte plus de sécurité et de quiétude pour les habitants du bourg de Malauzat.



Malgré tout, il n'empêche que régulièrement nous sommes les uns ou les autres, témoins ou confrontés à des incivilités routières telles que dépassements de vitesse autorisée en agglomération et non respect de la signalétique.

Avez-vous déjà essayé de circuler à 30 km/h devant notre école sans vous faire « incendier » par le véhicule qui vous suit avant que n'ayez atteint le carrefour avec la rue du Tureau ou le rond-point avec la rue des Cheires ?

Que penser de ceux qui ne respectent pas la priorité à droite aux carrefours, notamment celui de la Ronzière à Saint-Genès, sans se soucier de la limitation de vitesse ? Et encore, estimons-nous heureux si nous n'essuyons pas une remarque désobligeante !

Certains diront que les incivilités routières sont le fait de personnes ne résidant pas sur notre territoire. Peut-être ! Mais en sommes-nous sûrs ?

Tournez, SVP

Que penser de ce jeune motocycliste regagnant son domicile dans le bourg par la route de Sayat et franchissant imprudemment la nouvelle déviation sud sans marquer l'arrêt absolu comme l'oblige le code de la route et la sécurité la plus élémentaire ?

Quand nous stationnons nos véhicules de part et d'autre de voies de circulation, y compris dans les lotissements, en dehors de lieux de stationnement autorisés ou admis sans gêne pour les autres usagers, ne sommes-nous pas fautifs ?

Il n'est pas question ici de fustiger le comportement des uns ou des autres au volant de leurs véhicules ou au guidon de leurs engins, mais nous devons admettre que l'espace routier doit se partager entre tous les usagers (automobilistes, cyclistes et piétons) dans le respect du code de la route !

Des Malauzaires recommandent à la municipalité de stopper la montée de l'insécurité routière par la mise en place de « ralentisseurs », ici ou là, d'un type ou d'un autre. C'est certainement une solution. Parmi d'autres !

Souvenons-nous, que nous en avons déjà trois en place dans le bourg ancien de Malauzat. Que penser des automobilistes qui pour éviter de les franchir avec leurs véhicules préfèrent circuler sur les trottoirs !

Et faut-il, pour quelques conducteurs irrespectueux, que tous les autres usagers soient pénalisés et tenus de franchir régulièrement des « ralentisseurs » alors qu'ils ne s'adressent nullement à eux, sans parler des nuisances pour les riverains immédiats : bruits, freinages et démarrages intempestifs, etc.

La municipalité, consciente des problèmes liés à l'insécurité routière, souhaite œuvrer et réfléchir avec vous pour trouver des solutions. Solutions qui ne soient pas des contraintes supplémentaires pour les Malauzaires respectueux du Code de la route qui circulent régulièrement sur notre territoire communal !

Pour cela, la municipalité vous invite à partager vos réflexions avec les élus et organisera dès la rentrée, dans la seconde quinzaine de septembre, une réunion publique au bourg de Malauzat, afin que nous débattions sereinement de ces problèmes et des solutions qui peuvent être apportées.

Date, heure et lieu vous seront précisés ultérieurement par un mot déposé dans votre boîte à lettres.

Bonnes vacances à tous.

Informations municipales – Juillet 2009

Responsable de publication : Jean-Paul Ayrat
Rédaction et mise en page : Roger Trioux
Imprimé par la mairie
Ne pas jeter sur la voie publique